



DUATHLON SERIES



**Règlement du SAVOIE MONT BLANC DUATHLON SERIES 2020
(Conditions pour devenir Duathlon Ducs et Duchesses)**

Table of Contents

Généralités	3
Catégories	3
Savoie Mont Blanc Duathlon Series – Ligue 2021 (compétition)	3
Conditions	3
Savoie Mont Blanc Duathlon Series – Course ouverte et groupes d'âge	4
Frais d'inscription :	5
Retrait des dossards	6
Données personnelles	7
Les médias enregistrés et Droit à l'image	7
Epreuve	7
Droit d'annuler et de modifier les parcours.	7
Gestion des routes et heures limites	7
Restriction sur les véhicules le long des parcours de la course	8
Dossards Participants	8
Indemnisation	8
Se retirer de la course	8
Les horaires de départ (Gun Start)	9
Points	9
Prix des Gagnants	9
Litiges sur les résultats	9
Médaille, T-shirt et e-Certificat	10
Organisation	10
Programme	10
Samedi 19 Septembre 2020	10
Dimanche 20 Septembre 2020	10
Sécurité	11
Maillot / Trisuit	12
Briefing	12
Chronométrage et résultats	12
Parcours	12
Courses à pied 1 et 2	12
Vélo	13
Fans zones	13
Ravitaillement (Aid stations)	13
Zone de dépose de déchets	13
Sanctions	14
Dopage	14
Assurance	14
Jury	14
Litiges (le comportement des participants et des arbitres)	14

Généralités

Le Duathlon est l'enchaînement d'une épreuve de course à pied suivie d'une épreuve de cyclisme puis d'une dernière manche de course à pied.

Les épreuves de la Savoie Mont Blanc Duathlon Series, sans précédent dans la région, consisteront en un minimum de 4 épreuves en série, dont 2 en Savoie et 2 en Haute Savoie.

Avec la pandémie de coronavirus, nous ne pouvons organiser qu'un seul événement à Valgelon-la Rochette les 19 et 20 septembre pour la saison 2020, pour présenter et lancer le concept de la Savoie Mont Blanc Duathlon Series et Ligue.

Les épreuves de la SAVOIE MONT BLANC DUATHLON Séries s'adressent aux athlètes de tous niveaux de forme physique qui souhaitent participer en individuel ou en équipe à la catégorie compétitive ou non compétitive.

Le règlement de ces épreuves est en cohérence avec celui de la Fédération Française de Triathlon (FFTri) et de l'Union Internationale de Triathlon (I.T.U).

La Savoie Mont Blanc - Duathlon Series (ci-après dénommée la Course) est organisée par l'association Savoie Sports Organisation (Organisateur) en collaboration avec Vital Coach Events, et le cas échéant un tiers (club local de la ville qui l'accueillerait). Les règles et les conditions générales (T&C) suivantes sont applicables aux participants.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier ou de substituer de temps à autre l'un des présents règlements et/ou les conditions générales de l'Événement, s'il le juge opportun... En cas d'ambiguïté dans l'une de ces dispositions, l'Organisateur sera l'autorité compétente pour interpréter et, ce faisant, il prendra en compte les intérêts de tous les Participants concernés. Toute modification du présent règlement et/ou des Conditions Générales sera mise à jour sur le site Internet officiel <http://www.savoieumontblancduathlonseries.com> et il est de la responsabilité de la Partie concernée de se tenir au courant des changements éventuels.

Catégories

Les catégories de distance de la Savoie Mont Blanc Duathlon Series incluent :

Savoie Mont Blanc Duathlon Series – Ligue 2021 (compétition)

(Distance L : 10km/60km/10km)

Cette catégorie sera destinée aux meilleurs athlètes d'endurance avec la motivation clé de devenir le meilleur des meilleurs.

La distance de cette catégorie est Duathlon L : Course à pied 10 km, Cyclisme 60 km et course à pied 10 km. C'est une catégorie ouverte aux individuels (hommes et femmes) seulement.

Parce que l'objectif des organisateurs est de la rendre très compétitive, il y aura peu de places disponibles pour cette catégorie :

Homme (individuel) : 50 places disponibles

Féminin (individuel) : 50 places disponibles.

Conditions

- Les participants devront avoir participé en 2020 à un minimum de 3 épreuves dans les catégories de course ouverte Duathlon L.
- Les participants accumuleront des points au travers de ces épreuves. Un classement final des points sera effectué à la fin de la saison 2020.

- Les participants (hommes et femmes) qui se classeront parmi les 50 meilleurs hommes et 50 meilleures femmes à la fin de la saison 2020 se qualifieront pour la SMB Duathlon Series - Ligue 2021
- Les participants devront utiliser les maillots de la ligue.

En raison des perturbations causées par la pandémie de coronavirus, nous avons décidé d'annuler l'option de qualification dans la Ligue SMB-DS 2021 par le biais du SMB-DS 2020. Par conséquent, les athlètes qui souhaitent participer à la Ligue SMB-DS doivent désormais remplir le formulaire de pré-inscription. Sur la base de leurs informations et de leurs résultats sportifs, les athlètes sélectionnés recevront un contrat précisant toutes les conditions de participation à la Ligue SMB-DS 2021.

Savoie Mont Blanc Duathlon Series – Course ouverte et groupes d'âge.

1. Catégorie – L : 10km/60km/10km (Qualification pour la Savoie Mont Blanc Duathlon Series - Ligue par classement général)

Groupes d'âge par épreuve :

- Femmes/Hommes 18 ans
 - Femmes/Hommes 25 ans
 - Femmes/Hommes 30 ans
 - Femmes/Hommes 35 ans
 - Femmes/hommes 40 ans
 - Femmes/Hommes 45 ans
 - Femmes/hommes 50 ans
 - Femmes/Hommes 55 ans
 - Femmes/Hommes 60 ans
 - Femmes/hommes + 65 ans
- ### 2. Catégorie – M : 10km/40km/5km
- Femmes/Hommes 18-34 ans
 - Femmes/Hommes 35-44 ans
 - Femmes/Hommes 45-54 ans
 - Femmes/Hommes 55-64 ans
 - Femmes/hommes de plus de 65 ans
- ### 3. Catégorie – S : 5km/20km/2.5km
- Femmes/Hommes 18-34 ans
 - Femmes/Hommes 35-44 ans
 - Femmes/Hommes 45-54 ans
 - Femmes/Hommes 55-64 ans
 - Femmes/hommes de plus de 65 ans
- ### 4. Catégorie – XS : 2.5km/10km/1.25km
- Femmes/Hommes 18-34 ans
 - Femmes/Hommes 35-44 ans
 - Femmes/Hommes 45-54 ans
 - Femmes/Hommes 55-64 ans
 - Femmes/hommes de plus de 65 ans
- ### 5. Jeunes – 6-9 : 250m/1km/250m
- ### 6. Jeunes – 8-11 : 500m/2km/500m
- ### 7. Jeunes – 10-13 : 750m/5km/750m
- ### 8. Jeunes – 12-19 : 1km/6km/1km

L'organisateur prend la décision finale sur le nombre de catégories de distance à organiser par événement.

Inscription

En remplissant le formulaire d'inscription en ligne, le participant s'engage à respecter les règles de la Savoie Mont Blanc Duathlon Series (les épreuves). Ce règlement sera appliqué avant et pendant les épreuves et s'appliquera à toutes les décisions de l'organisateur.

La confirmation de la participation à l'une ou l'autre des épreuves ne peut être faite qu'après paiement des frais d'inscription, présentation de votre licence FFTRI valide (ou d'une licence d'une fédération similaire à l'étranger) ou d'un certificat médical avec une licence journalière (pass-compétition) qui peut être commandée et payée sur le site de la FFTRI (lien sur le site www.espacetri.fftri.com/pass-competition/event/list ou www.savoieumontblancduathlonseries.com) et après délivrance d'un numéro d'identification de course le jour de la course ou la veille.

Lorsqu'il utilise le site web de l'événement, le Participant s'engage à :

- Fournir des informations vraies, exactes, actuelles et complètes (les données d'enregistrement).
- Maintenir et mettre à jour rapidement les données d'enregistrement pour qu'elles restent vraies, exactes, actuelles et complètes.
- L'Organisateur peut contacter le Participant de temps en temps par courrier électronique. Toute notification envoyée à l'adresse électronique enregistrée auprès de l'Organisateur sera considérée comme reçue par le Participant.
- Si le Participant fournit des informations fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, ou si l'Organisateur a des raisons de suspecter que ces informations sont fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, l'Organisateur peut suspendre ou résilier l'inscription du Participant et refuser toute utilisation actuelle ou future du Site Internet officiel ou du Portail d'inscription (ou de toute partie de ceux-ci) sans aucun remboursement des frais.
- L'organisateur se réserve le droit de limiter et/ou de refuser les inscriptions à la course sans en donner la raison.
- L'organisateur ne sera pas responsable des litiges résultant de détails incomplets ou inexacts dans le formulaire d'inscription.
- Une fois l'inscription dûment traitée, il n'y aura pas de remboursement des frais pour le(s) participant(s) qui ne participeront pas à l'événement pour quelque raison que ce soit.

Frais d'inscription :

Catégories de distance

Catégories de distance	Individuel(le)	Équipe – Duo	Équipe – Trio
Catégorie – L	80 €	100 €	120 €
Catégorie – M	40 €	60 €	90 €
Catégorie – S	30 €	50 €	60 €
Catégorie – XS	- €	- €	- €
Jeunes – 12-19	15 €	-	-
Jeunes – 10-13	-	-	-
Jeunes – 8-11	-	-	-
Jeunes – 6-9	Gratuit	-	-

- Les athlètes participant à cette catégorie recevront les cadeaux et les articles de course suivants :
 1. Un t-shirt
 2. Médailles
 3. Ravitaillement après la course au village de l'événement
 4. Ravitaillement le jour de la course aux stations prévues à cet effet
 5. Transition String bag
- Il est conseillé aux participants de s'inscrire en ligne pour éviter de payer les frais d'inscription tardive.
- Des frais additionnels d'inscription tardive de 0 € s'appliquent pour les participants qui s'inscrivent après la date limite d'inscription (généralement 1 semaine avant la date de l'événement).
- Chaque participant ne peut s'inscrire qu'une seule fois dans une même catégorie.
- En cas de problèmes médicaux, les participants peuvent transmettre leur inscription à un tiers. Dans ce cas, ils doivent fournir aux organisateurs un justificatif médical et toutes les données de leur remplaçant, et ce jusqu'à une semaine avant la course.
- Tous les enregistrements sont considérés comme définitifs. Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas où l'athlète voudrait changer d'avis ou changer de course.

Restriction d'âge

Tous les participants doivent respecter strictement les limites d'âge imposées à chaque catégorie. L'âge d'un participant sera pris en compte au jour de la course de chaque épreuve de la Savoie Mont Blanc Duathlon Series 2020.

Retrait des dossards

Tous les participants doivent récupérer leur dossier d'inscription comprenant le dossard, le chronomètre, le string bag, etc. au village de l'événement, pendant la période de collecte, dont les détails seront indiqués sur le site web officiel. Si les participants ne sont pas en mesure de récupérer leur dossier d'inscription en personne, ils peuvent mandater un représentant dûment autorisé.

Il incombe au(x) participant(s) de récupérer leurs dossiers de participation pendant la période de collecte indiquée sous peine d'exclusion de la course. L'organisateur ne peut être tenu responsable pour toute perte ou désagrément causé par l'impossibilité pour le(s) participant(s) de récupérer leur dossier d'inscription à temps. Le retrait ne sera plus possible après la période de collecte indiquée. L'Organisateur peut prolonger le temps de collecte à sa discrétion et uniquement sur une base de bonne volonté. Pour éviter tout doute, l'Organisateur n'est pas obligé de prolonger le temps de collecte ou de s'assurer que le(s) Participant(s) a(ont) récupéré son(leur) dossier de participation à la course. Les dossiers d'inscription non retirés pendant la période de collecte seront considérés comme non désirés et l'organisateur sera libre de les éliminer ou de les redistribuer en conséquence.

Données personnelles

En s'inscrivant à ces événements, le(s) participant(s) est (sont) réputé(s) avoir accepté que l'organisateur recueille, analyse et rassemble toute information personnelle relative à ce(s) participant(s). L'Organisateur peut, à sa seule discrétion, utiliser ces informations pour des programmes, la planification, le traitement des données, les statistiques, l'analyse des risques, la recherche et/ou, tout autre objectif.

Les médias enregistrés et Droit à l'image

L'organisateur se réserve le droit d'utiliser les photographies (y compris celles des participants), les films, les enregistrements ou tout autre enregistrement médiatique de l'événement, à toute fin légitime, y compris la publicité commerciale, la promotion et la distribution aux sponsors partout dans le monde.

Par son inscription, le participant accepte que des vidéos et/ou des photographies le représentant dans le contexte de la manifestation soient publiées, dans un but promotionnel, sur le site internet de l'organisateur ou sur un support imprimé. De même, il accepte que ces images soient librement utilisées, aux mêmes fins, par les partenaires.

Epreuve

Droit d'annuler et de modifier les parcours.

- L'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement à tout moment, auquel cas l'Organisateur fera tout son possible pour informer le(s) Participant(s) avant la date de l'événement. Si l'événement est annulé, il n'y aura pas de remboursement des frais payés, sauf si l'Organisateur juge bon de procéder à un remboursement et l'Organisateur ne sera pas tenu responsable de toute perte ou désagrément causé.
- Il n'y aura strictement aucun remboursement des frais si l'événement est annulé pour des raisons de force majeure, c'est-à-dire en raison d'incidents échappant au contrôle de l'organisateur ou de cas de force majeure (ex. météo) rendant impossible ou dangereux la tenue de l'événement.
- L'organisateur se réserve le droit de modifier les itinéraires de la course comme il le juge approprié pour la sécurité des participants et/ou pour prévenir tout danger potentiel dans le déroulement de l'événement, à tout moment et sans notification préalable au(x) participant(s). Dans ce cas, tous les efforts seront faits pour informer le(s) participant(s) avant la date de l'événement. L'organisateur ne sera pas responsable de toute autre perte ou désagrément causé par ces changements.
- L'Organisateur se réserve le droit d'annuler et/ou d'ajouter toute catégorie de course sans en informer préalablement le(s) Participant(s).

Gestion des routes et heures limites

- Le parcours de la course sera ouvert à la circulation pendant toute la durée de la course. Nous avons des signaleurs pour aider à fluidifier la circulation jusqu'à
 - 7 heures après le départ de l'épreuve pour Duathlon L,
 - 5 heures après le départ de l'épreuve pour Duathlon M,
 - 2 heures après le départ de l'épreuve pour Duathlon S, et
 - 1 heure après le départ de l'épreuve pour Duathlon Jeunes 12 - 19. Au-delà de cette période, les signaleurs retourneront au village de l'événement. Les participants qui seront toujours en route et qui choisiront de continuer à courir après l'heure limite le feront à leurs propres risques.

- L'organisateur se réserve le droit de rouvrir le parcours de la course à la circulation à sa seule discrétion pour des raisons opérationnelles et/ou pour prévenir tout danger potentiel dans le déroulement de l'événement, et ce à tout moment et sans préavis au(x) participant(s). Dans ce cas, le(s) participant(s) sera (seront) informé(s) avant la date de l'événement, dans la mesure du possible. L'Organisateur ne sera pas responsable de toute autre perte ou désagrément causé par ces changements.
- Pour les participants qui ne sont pas susceptibles de terminer la course dans les six heures, les officiels de la course peuvent demander aux participants de monter à bord d'un véhicule de sécurité et/ou d'abandonner la course. Pour leur propre sécurité et pour éviter d'être pris entre deux feux de circulation, les participants doivent obéir aux instructions, sinon ils seront retirés du parcours de la course par les agents de sécurité. Les médailles d'arrivée, les t-shirts d'arrivée (selon la catégorie) et les chronométrages officiels ne seront pas remis aux participants susmentionnés, car ils seront considérés comme disqualifiés.

Restriction sur les véhicules le long des parcours de la course

- Les véhicules, les animaux domestiques, les patins à roues alignées, les poussettes, les chariots de poussée, les chaussures à roulettes intégrées ou fixées et tout autre objet roulant ne sont pas autorisés sur le parcours de la course, à l'exception des véhicules officiels de course et des véhicules médicaux. (Dans le cas où les routes sont fermées pour l'événement)

Dossards Participants

2 dossards seront fournis aux participants. Les participants devront se munir d'une ceinture porte-dossard et l'organisateur fournira des pins pour ceux qui n'ont pas d'une ceinture porte-dossard. Les dossards fournis au(x) participant(s) doivent être attachés à leur tenue selon les instructions des officiels de la course. Les dossards doivent être visibles à tout moment et placés comme indiqué pour le segment respectif de l'événement (course à pied ou cyclisme). Les participants qui ne portent pas / n'affichent pas leur numéro de dossard seront retirés du parcours de la course par les agents de sécurité, à la seule discrétion de l'organisateur.

Les dossards fournis par les organisateurs peuvent être retirés à la fin de chaque épreuve pour être organisés en "LOTÉRIE". En cas d'organisation d'une "LOTÉRIE", les participants peuvent récupérer leurs dossards après le tirage.

Indemnisation

Bien que des précautions raisonnables soient prises par l'organisateur pour assurer la sécurité des participants, ces derniers participent à l'événement à leurs propres risques et l'organisateur ne sera pas tenu responsable de toute blessure ou décès résultant de l'entraînement pour, pendant ou après la participation à l'événement. Les participants sont vivement encouragés à passer un examen médical et/ou à consulter leur médecin avant l'inscription et avant le jour même de la course.

Se retirer de la course

Les participants doivent se retirer de la course immédiatement si un membre du personnel médical officiel, le directeur de course, l'arbitre et/ou le responsable de la sécurité le leur demande.

Les horaires de départ (Gun Start)

Les participants qui commencent à courir avant l'heure de départ réelle de leur catégorie de course enregistrée seront immédiatement disqualifiés. (L'heure de départ de la course peut être consultée sur le site web officiel).

Les participants qui ne prennent pas le départ dans les 20 minutes suivant l'heure de départ respective seront disqualifiés et, pour des raisons de sécurité, ne pourront pas être autorisés à prendre le départ.

Points

Les participants aux catégories de courses ouvertes se verront attribuer des points par épreuve en fonction du classement général (hommes et femmes) afin de déterminer ceux qui se qualifient pour la Savoie Mont Blanc Duathlon Series - Ligue 2021. Les participants pourront accumuler des points en participant à plus d'une épreuve de la série. Un classement de fin de saison sera établi, à partir duquel 50 hommes et 50 femmes se qualifieront et pourront participer à la Ligue 2021.

Des points supplémentaires seront attribués aux participants qui auront participé à plus de 3 des événements.

Des prix seront décernés aux participants ayant obtenu le plus de points par catégorie d'âge.

Prix des Gagnants

- Chaque participant qui termine la course recevra une médaille d'arrivée. Un trophée sera remis à un participant gagnant dans le classement général et dans les catégories d'âge.
- Les organisateurs se réservent le droit de remplacer tout gagnant s'il est disqualifié.
- Tous les participants ayant remporté un trophée doivent présenter leur document d'identification original (tel que le passeport ou la carte d'identité) et être présents à la cérémonie de remise des prix.
- Tous les trophées non réclamés dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de l'événement seront récupérés et l'organisateur sera libre de les redistribuer ou d'en disposer en conséquence.
- Les trophées doivent être pris, dans les formes présentées par l'Organisateur. Ils ne sont ni transférables ni échangeables contre de l'argent et sont soumis aux règles et/ou aux conditions générales déterminées par l'Organisateur.

Litiges sur les résultats

Pour les lauréats, les appels concernant les litiges doivent être faits sur place en personne, par écrit doit être portée à la connaissance des arbitres, elle ne peut l'être que par un concurrent concerné par les faits, au plus tard 15 minutes après son passage de la ligne d'arrivée.

Toute réclamation pouvant survenir à propos des classements, toutes catégories confondues, doit être portée à la connaissance des arbitres, au plus tard 30 minutes après la publication du classement sur le panneau d'affichage officiel.

Chaque réclamation doit être formulée par écrit, motivée et signée. Les fiches de réclamation sont à la disposition des concurrents auprès de l'organisation ou auprès du chef-arbitre.

Les réclamations sont traitées par le jury qui aura préalablement entendu les parties concernées par les faits, au plus tard avant la distribution des prix, celle-ci passée, plus aucune contestation n'est recevable.

L'Arbitre Principal validera les résultats.

Médaille, T-shirt et e-Certificat

Tous les participants qui terminent la course avec succès dans la catégorie choisie recevront une médaille sur présentation de leur dossard aux officiels respectifs.

Tous les participants à la Savoie Mont Blanc Duathlon Series 2020 recevront également un t-shirt lors de la remise de leur dossard aux officiels respectifs. Les relais d'équipe (duo et trio) doivent présenter à l'ensemble de l'équipe les numéros de dossard pour recevoir leurs médailles et le t-shirt d'arrivée.

Toutes les médailles et les t-shirts doivent être récupérés le jour de la course. Aucune demande ne sera prise en compte après le jour de la course.

Tous les participants qui terminent la course avec succès dans la catégorie choisie recevront un certificat de participation électronique ou pourront le télécharger sur le site web officiel, <http://www.savoiemontblancduathlonseries.com>.

Ce droit ne s'applique pas aux participants qui ne peuvent pas terminer la course dans les six (6) heures, qui sont disqualifiés ou qui ne terminent pas la course. Le certificat électronique ne sera disponible que trois mois après la date de l'événement.

Organisation

Programme

L'Organisateur se réserve le droit de modifier le programme de l'événement, et ce jusqu'au jour même de l'événement. En cas de modification, les Participants en seront informés au plus vite.

Samedi 19 Septembre 2020

- 8h00 – 12h30 : Retrait dossards Duathlon S et Jeunes 12-19 (Gymnase de la Seytaz, Valgelon-La Rochette)
- 8h00 – 17h00 : Retrait dossards Duathlon M, L, Jeunes 6-9 (Gymnase de la Seytaz, Valgelon-La Rochette)
- 10h30 - 12h30 et 14h00 - 14h45 : Ouverture du parc à vélo pour catégorie S et Jeunes
- 11h00 : Ouverture du Village Expo
- 12h30 - 13h00 : Briefing de la course pour catégorie S et Jeunes (Athlètes, les arbitres, les commissaires de course)
- 13h00 – 15h00 : Départ et arrivée - Catégorie S (5km/20km/2.5km)
- 15h15 – 16h00 : Départ et arrivée - Catégorie Jeunes 12 -19 ans (1km/6km/1km)
- 16h20 – 17h00 : Récompenses pour S et Jeunes 12 -19
- 17h00 – 18h00 : Fermeture du village au public

Dimanche 20 Septembre 2020

- 7h00 - 8h30 : Ouverture du parc à vélo pour catégorie M et L
- 7h00 – 8h15 : Retrait dossards pour categories M et L (Gymnase de la Seytaz, Valgelon-La Rochette)
- 8h30 : Fermeture du parc à vélo
- 8h30 – 8h55 : Briefing final de la course (général)

- 9h00 – Départ Distance L (Groupe d'âge, Open Individuel et Relais) (Féminin et Masculin)
- 9h10 – Départ Distance M (Groupe d'âge, Open Individuel et Relais) (Féminin et Masculin)
- 9h00 – Ouverture du Village Expo Savoie Mont Blanc Duathlon Series et Animation.
- 12h30 – Premier passages de la ligne d'arrivée (Distance-L Féminin et/ou Masculin)
- 16h00 – Fin de toutes les catégories de course et Arrivée du dernier finisseur (L, et M)
- 16h00 – 16h30 Sortie des vélos de l'aire de transition
- 16h00 – 16h10 Briefing pour catégorie Anithmathlon – Jeunes 6 -13.
- 16h10 – Départ Groupe Jeunes 6 -13 (Gratuit) – Animathlon Duathlon
- 16h30 – Mot de la Mairie, Cérémonie des podiums et récompenses.
- 9h00 – 17h45 Animations sur le Village
- 18h00 – Fin de l'événement.

Zone de transition (parc à vélos)

Les participants seront autorisés à entrer dans le parc à vélo (zone de transition) à des heures bien précises pendant l'événement. Les participants auront accès à la zone de transition :

- Avant la course : pendant le retrait des dossards, pour identifier l'endroit où ils placeront leur vélo.
- Le matin du jour de la course (Samedi 10h30 - 12h30, et Dimanche 7h00 - 8h30) : Pour déposer leur vélo et leur casque à leur emplacement respectif dans le parc à vélos.
- Après la course : Pour récupérer leur vélo et leur casque.

Leur entrée n'est possible qu'après enregistrement et autorisation d'un arbitre ou de la sécurité et dans les horaires indiqués dans le programme.

Les participants recevront des dossards et des étiquettes adhésives pour identifier leur équipement. Les numéros figurant sur les étiquettes et les dossards doivent correspondre au numéro d'enregistrement des participants lorsqu'ils quittent la zone de transition.

Les contrôles sont effectués par les arbitres désignés par la FFTRI lors de l'enregistrement, au pré-départ, sur ligne de montée vélo et ligne de descente vélo, et, au hasard, sur les parcours de cyclisme et de course à pied.

Sécurité

- Chaque concurrent est personnellement responsable de son équipement et de son matériel. En outre, il doit maîtriser les techniques spécifiques à chacune des deux disciplines, notamment en cyclisme.
- Le cycliste reste un usager de la route et, à ce titre, il a l'obligation de respecter le Code de la route français.
- Les commissaires de course/signaleurs, fournis par l'organisateur, ont pour mission de rendre la course plus fluide, en harmonie avec la circulation habituelle en donnant la priorité aux concurrents dans la mesure du possible, mais dans la limite des pouvoirs accordés par les autorités locales.
- Un dispositif de secours est mis en place par l'organisateur.

Maillot / Trisuit

- Le Maillot/trisuit se compose au moins de la partie couvrant les organes génitaux ainsi que le haut du corps.
- La publicité d'entreprise, les autres emblèmes nationaux et les noms des concurrents ne peuvent pas être cachés.

Briefing

Le briefing doit avoir lieu au plus tard 30 minutes avant le début de la manifestation. Il y aura également un briefing la veille de la compétition.

Le briefing portera sur :

- Le déroulement de l'ensemble de la compétition
- Les catégories de distance
- Conseils de prudence et parties dangereuses
- Les informations essentielles qui ne figurent pas dans l'invitation

Il est recommandé à tous les concurrents de participer au briefing. Les instructions données par l'organisateur sont obligatoires. Une protestation en raison d'un désavantage causé par l'absence de briefing n'est pas possible.

Chronométrage et résultats

Le fournisseur de chronométrage de l'événement fournira une micropuce/puce chronométrique à chaque participant de la Savoie Mont Blanc Duathlon Series, qui devra la rendre après avoir franchi la ligne d'arrivée. Les participants qui ne le font pas seront pénalisés et devront payer des frais pour le remplacement de la puce.

La liste des résultats sera publiée à la fin de l'événement et sera définitivement valable après l'expiration du délai de protestation ou la décision sur la protestation.

Parcours

- Le parcours conçu par les organisateurs sera publié sur le site internet et sur la page de l'événement. Un lien pour chacun des Parcours sera également généré. Les participants auront la possibilité de voir le parcours sur le lieu de l'événement. Les parcours sont soumis à autorisation préfectorale.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours, notamment en cas de mauvaises conditions météorologiques pouvant mettre en danger la sécurité des concurrents.
- Les participants sont encouragés à étudier le parcours. Il est de leur responsabilité de connaître les parcours afin d'assurer leur sécurité et le bon déroulement de l'épreuve.
- Un participant qui prend volontairement un raccourci ou coupe volontairement un parcours prévu par l'organisateur sera disqualifié.

Courses à pied 1 et 2

- La discipline se déroule sur des routes goudronnées et des pistes.
- La discipline ne peut pas être courue torse nu ou pieds nus. Chaque concurrent peut courir ou marcher.
- Le dossard doit être porté sur le devant du corps, il est interdit de le dissimuler ou de le changer.

Vélo

- Les participants peuvent participer avec le vélo de leur choix.
- Le vélo doit être en bon état de fonctionnement et être propulsé uniquement par la force musculaire.
- La discipline ne peut être pratiquée torse nu et le port du casque est obligatoire, il doit être attaché (jugulaire fermée) avant la prise du vélo et ne peut être détaché (jugulaire ouverte) avant le retour du vélo dans la zone de transition.
- Le concurrent doit monter sur son vélo après la ligne de montée vélo (Bike-out) et en descendre avant la ligne de descente vélo (Bike-in).
- Le concurrent doit terminer toute la course sur le même vélo, celui avec lequel il a commencé la course.
- Le drafting n'est pas autorisé. Les distances entre deux coureurs, derrière et sur le côté ainsi que les délais de dépassement sont déterminés dans la réglementation FFTri.
- Dépassement : un concurrent ne peut pas bloquer le passage d'un autre concurrent ni l'empêcher de progresser de quelque manière que ce soit. Le concurrent le plus lent doit céder le passage, et il incombe au concurrent le plus rapide de dépasser en toute sécurité. Les concurrents ne peuvent pas rester côte à côte ; pas de drafting même pour les premiers.
- Le dossard du concurrent (plaque de cadre) doit être fixe, visible, le dossard doit être porté dans le dos, les numéros doivent être visibles de l'arrière, il est interdit de les cacher ou de les modifier.

Fans zones

- Pour des raisons de sécurité, des zones de supporters ont été créées. Il est conseillé aux fans d'encourager leurs athlètes depuis ces zones. Se positionner sur des zones non autorisées peut présenter un danger pour vous et les athlètes.
- Une assistance limitée est tolérée de la part d'un autre concurrent concourant dans la même épreuve. Aucune aide extérieure n'est autorisée de la part de tiers non concourant dans la même épreuve.
- L'aide est limitée à de l'eau, de la nourriture, à des premiers secours ainsi qu'à des outils, chambres à air ou éléments utiles à réparer une pièce défectueuse ou un vélo endommagé.
- L'échange de vélo entre concurrents est interdit.
- Les entraîneurs peuvent fournir de la nourriture et des boissons à leurs athlètes uniquement dans les stations de ravitaillement.

Ravitaillement (Aid stations)

- Il incombe au coureur de maintenir une hydratation adéquate.
- L'organisateur fournit et distribue le ravitaillement disposé sur les parcours Bike et Run dans les zones officielles marquées « Ravitaillement »
- À ce point – Ravitaillement, seuls le participant et son entraîneur sont autorisés à déposer et à récupérer le rafraîchissement de l'athlète, qui peut être personnalisé.

Zone de dépose de déchets

- L'entrée et la sortie de la zone de dépose de déchets sont clairement indiquées sur le parcours, généralement avant ou après les zones de ravitaillement.
- Le concurrent n'est pas autorisé à lancer des objets ou des fournitures en dehors de ces zones. Des pénalités seront infligées aux participants qui ne respectent pas cette règle.

- Si un concurrent jette un déchet hors zone de propreté, il sera disqualifié (carton rouge) si non remise en conformité de son geste.

Sanctions

- Tous les participants sont soumis aux contrôles des arbitres et de là les sanctions qui en découlent.
- Le non-respect des règles, une faute ou une tricherie pendant la course, un comportement antisportif ou l'utilisation d'un langage irrespectueux seront sanctionnés.
- D'éventuels avertissements, puis des sanctions, déterminées en fonction de la gravité de l'infraction, seront prononcés. L'infraction, sera décidée par les arbitres.
- Les sanctions sont de trois types : pause et départ, pénalité de temps, disqualification.

Dopage

Chaque participant s'engage à respecter les règles fixées dans ce domaine par les autorités sportives. Des contrôles peuvent être effectués.

Assurance

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident survenu durant la manifestation. Chaque participant doit disposer des assurances appropriées à son engagement dans cette compétition.
- Un protocole de secours est mis sur pied par l'organisateur et les partenaires de secours retenus.

Jury

- Le jury est formé du chef-arbitre désigné par la ligue, d'un membre du comité d'organisation, du responsable de la sécurité et d'un représentant des athlètes désigné par le chef-arbitre.
- Le représentant des athlètes doit être remplacé s'il est concerné par une réclamation.

Litiges (le comportement des participants et des arbitres)

- Toute réclamation pouvant survenir à propos du déroulement de la compétition doit être portée à la connaissance des arbitres, elle ne peut l'être que par un concurrent concerné par les faits, au plus tard 15 minutes après son passage de la ligne d'arrivée.
- Toute réclamation pouvant survenir à propos des classements, toutes catégories confondues, doit être portée à la connaissance des arbitres, au plus tard 30 minutes après la publication du classement sur le panneau d'affichage officiel.
- Chaque réclamation doit être formulée par écrit, motivée et signée. Les fiches de réclamation sont à la disposition des concurrents auprès de l'organisation ou auprès du chef-arbitre.
- Les réclamations sont traitées par le jury qui aura préalablement entendu les parties concernées par les faits, au plus tard avant la distribution des prix, celle-ci passée, plus aucune contestation n'est recevable.

Ces règles et conditions sont sujettes à des modifications par les organisateurs pour chaque événement organisé en Savoie et Haute-Savoie portant la marque - Savoie Mont Blanc Duathlon Series.

